



DOCUMENTS A REMETTRE POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- **Bulletin d'inscription** dûment rempli et signé par l'adhérent et comportant notamment l'autorisation parentale pour les mineurs
- **Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI)** à la pratique des activités **subaquatiques** de moins d'1 an à la date de l'activité, téléchargeable sur le site mdm91.free.fr ou sur le site officiel de la FFESSM à faire remplir par votre médecin traitant

Demandez-le en 2 (deux) exemplaires ou faire une copie pour votre carnet de plongée

- Certificat médical ORL si demandé par le Médecin
- 1 photo d'identité
- Photocopie carte du dernier niveau obtenu pour les nouveaux adhérents brevetés
- **Règlement** intégral de la cotisation

Si nécessaire, la liste des Médecins Fédéraux d'Ile de France est consultable sur le site :

<https://ffessm-idf.fr/les-medecins-federaux-en-ile-de-france/>

Dossier d'inscription à remettre à l'accueil à partir du mercredi 23/09 ou le vendredi 25/09.

L'activité débutera le mercredi 23/09/2026 pour la nage et l'apnée pour les loisirs et le vendredi 25/09/2026 pour les baptêmes et les cours de plongée, à 20h30 à la piscine de Breuillet.

L'accès au bassin sera interdit à compter du 06/11/2026 à toute personne dont le dossier serait incomplet.



Contact

N° : 06.84.11.59.15 (Serge FRECHET, président du club)

Mail : mdm91@free.fr

Site internet : <http://mdm91.free.fr/>

Document non contractuel – Ne pas jeter sur la voie publique.